



Fournisseur
d'électricité verte
et gaz bio
made in France

VALORISATION DE L'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE : LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE RÉMUNÉRATION EXISTANTS



VALORISATION DE L'ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE : LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE RÉMUNÉRATION EXISTANTS

1 LES REVENUS DU PRODUCTEUR

- L'Énergie Électrique
- Les Garanties d'Origine
- Les Garanties de Capacité

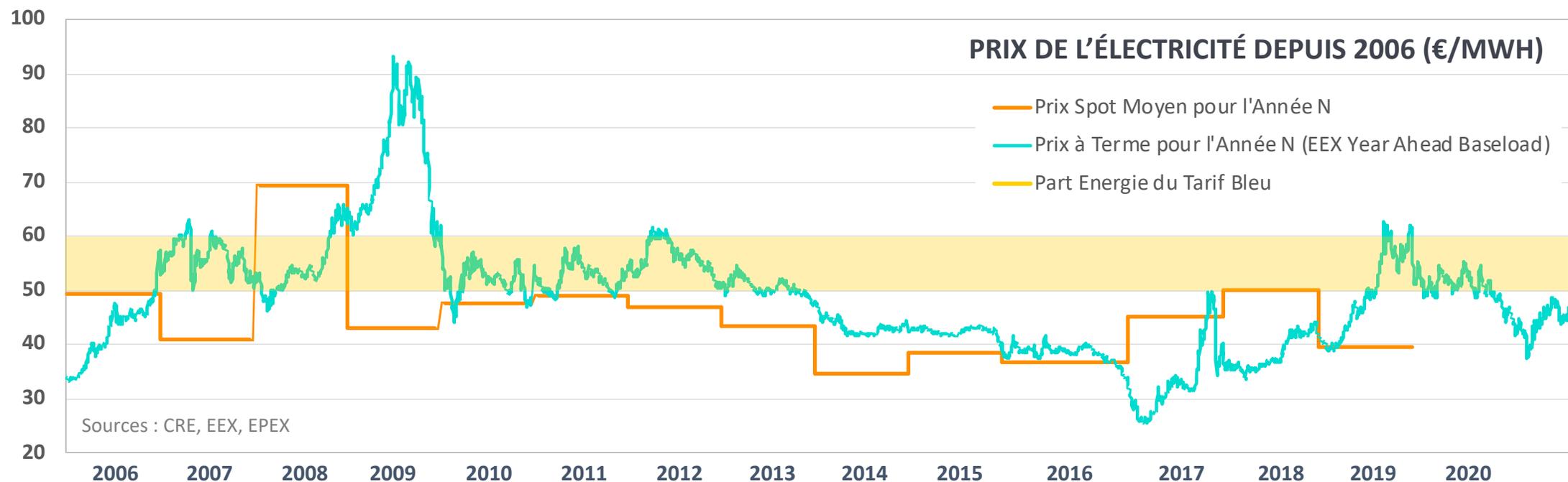
2 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACHETEUR

- Les Organismes Agréés
- Les Opérateurs de Marché
- Les Grands Consommateurs
- Les Fournisseurs d'Électricité Verte

LES REVENUS DU PRODUCTEUR (1/3) : L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'électricité injectée sur le réseau est rémunérée au Producteur sur la base d'un prix de marché ou de revente au consommateur :

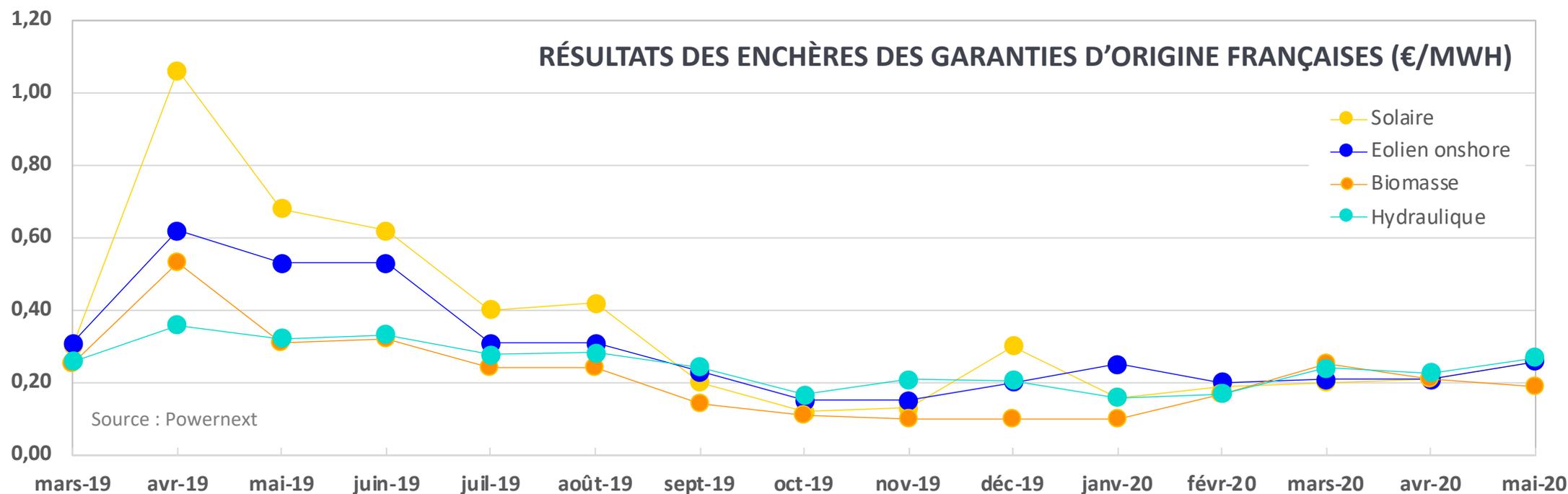
- En **PRIX FIXE** : prix d'achat (horo-saisonnalisé ou non) connu à la signature du contrat
- En **INDEXATION MARCHÉ À TERME** : prix d'achat à fixer en 1 ou plusieurs fois, sur la base de produits « Futures » cotés sur la bourse de l'électricité
- En **INDEXATION SPOT** : prix d'achat horaires établis la veille pour les 24 heures du lendemain



LES REVENUS DU PRODUCTEUR (2/3) : LES GARANTIES D'ORIGINE

« Une Garantie d'Origine (GO) est un document électronique servant uniquement à prouver au client final qu'une part ou une quantité déterminée d'énergie a été produite à partir de sources renouvelables ou par cogénération » (Article R. 314-24 du code de l'énergie)

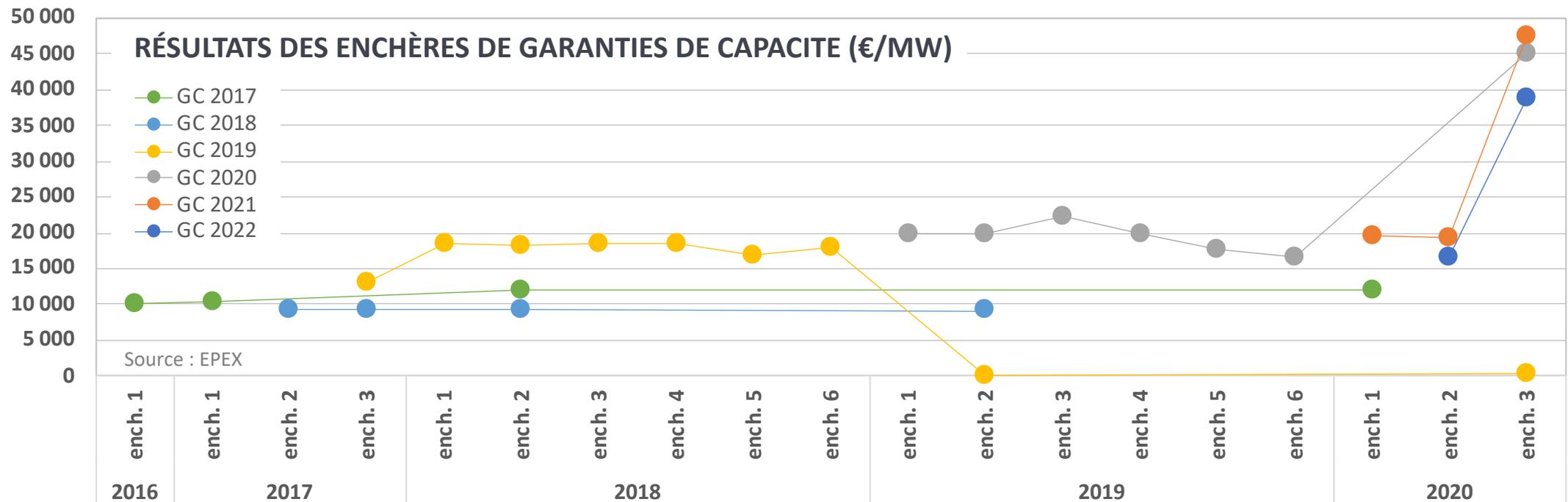
- Les GO peuvent être vendues séparément de l'énergie électrique
- Les GO ont une validité mensuelle (et non plus annuelle) à compter du 1^{er} janvier 2021
- Les GO des centrales sous Obligation d'Achat et sous Complément de Rémunération sont vendues par l'Etat lors de sessions d'enchères mensuelles



LES REVENUS DU PRODUCTEUR (3/3) : LES GARANTIES DE CAPACITÉ

Les Garanties de Capacité (GC) existent depuis la mise en place du Mécanisme de Capacité en 2017 :

- Elles sont attribuées annuellement au titre de la contribution d'une centrale à sécurisation du système électrique en heures de pointe hivernales
- Le nombre de GC attribué est égal à puissance moyenne injectée en heures PP2 des 5 dernières années, multipliée par un facteur 0.85 (méthode Normative)
- Les heures PP2 couvrent les plages [7H-15H[et [18H-20H[lors de 10 à 25 jours d'hiver signalés la veille par RTE
- Les Fournisseurs d'électricité doivent acquérir chaque année un nombre de GC correspondant au besoin cumulé de leurs clients en heure de pointe
- Une session d'achat / vente de Garanties de Capacité est organisée tous les 2 mois par EPEX



HYDRO-ÉLECTRICITÉ : VERS QUEL TYPE D'ACHETEUR S'ORIENTER ?

○ Obligation d'Achat



○ Marché libre
○ CR en AO CRE
○ CR en guichet ouvert

Organisme
Agréé



✓ Liste des Organismes Agréés :
<https://www.ecologie.gouv.fr/dispositifs-soutien-aux-energies-renouvelables>

Opérateur
de Marché



✓ Grande diversité de structures de prix & de contrat
✓ Possibles opportunités de prix à saisir
Fixation du prix limitée aux 3 prochaines années
Engagements de production souvent imposés

Consommateur +
Resp. d'Équilibre



✓ Soutien à l'économie locale
✓ Visibilité dans le secteur industriel
Intervention d'un tiers Responsable d'Équilibre
Difficile adéquation des besoins en Énergie/GO/GC

Fournisseur
d'Électricité Verte



✓ Renforce l'image du producteur auprès des citoyens
✓ Prix Fixe et Long Terme, décorrélé du Marché
Vente liée Électricité + Garanties d'Origine
Moins compétitif si prix de marché > 60 €/MWh



Jean-Raphaël CORVOL
jean-rafael@ilek.fr
+33 7 56 19 80 75

